



Ville d'Ath
Val de Dendre

Département du Développement territorial
Aménagement du Territoire - Urbanisme
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80
F. 068 68 10 89
urba@ath.be - www.ath.be

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le terrain concerné est situé Route de Frasnes, 4 à 7800 Ath, et cadastré 1e division, section A n°361K.

Le projet consiste à régulariser la construction d'une terrasse sur pilotis autour de la piscine **et présente les caractéristiques suivantes** : D.IV.5 : Ecart au contenu à valeur indicative d'un permis d'urbanisation : construction en zone de cours et jardin.

Durant cette période de crise sanitaire, les consultations au sein du centre administratif communal sont limitées. Des lors, des explications peuvent être obtenues par téléphone au 068/68.10.80 ou par courriel à l'adresse urba@ath.be.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 03/12/2021 au 17/12/2021 au Collège communal :

–*par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Ath, Service urbanisme, Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;*

–*par courrier électronique à l'adresse suivante : urba@ath.be*

Ath, le 25/11/2021

Le Directeur Général

Bruno BOËL

Le Bourgmestre,

Bruno LEFEBVRE



Wallonie

